SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES TERRITORIAUX 66

Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé FORCE OUVRIERE

LISTE DES CANDIDATS RELATIVE A L'ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE Catégorie C DU 10 DECEMBRE 2026

Placée auprès du centre de gestion du ……CDG66……...

N°	Nom - Prénom	Grade	Sexe	Collectivité
1	CUTZACH CATHERINE	Agent de Maitrise	F	Ponteilla
2	NAUTE FRANCOIS	Agent de Maitrise	M	Torreilles
3	MARTY LAURE	Adjoint Administratif PP 1ère cl	F	CC Conflent Canigou
4	BADELL GUILLAUME	Agent de maitrise	M	Vinça
5	MAURELL CAROLINE	Agent Social	F	Alénya
6	KLEINMANN EMMANUELLE	Adjoint Administratif	F	Canet en Roussillon
7	DERVEAUX GWENAELLE	Adjoint Administratif PP 1ère cl	F	Toulouges
8	ESCUR NATHALIE	Adjoint Administratif	F	SPANC 66
9	GRAULE VERONIQUE	Adjoint Administratif PP 1ère cl	F	Millas
10	CARTIER BERNARD	Brigadier-Chef principal	M	St Estève
11	RIBES SANDRINE	Agent Technique	F	Elne
12	DESTAVILLE SEBASTIEN	Agent de Maitrise	M	SYDETOM 66
13	TRIVIS PATRICIA	Adjoint Administratif PP 1ère cl	F	Ille sur Têt
14	SAGUY KEVIN	Adjoint Technique	M	Peyrestortes
15	TANOUYAT RAJA	Adjoint Administratif PP 2ème cl	F	Canet en Roussillon
16	SANCHEZ MARIANO	Brigadier-Chef Principal	M	Torreilles
17	TISSERAND CHRISTINE	Adjoint Animation	F	CC Roussillon Conflent
18	BOURRIER ISABELLE	Adjoint Administratif	F	CC Sud Roussillon
19	TUBERT LUDIVINE	Agent Social	F	CCAS Claira
20	TOUPET GWENDOLINE	Adjoint Administratif	F	Bélesta
21	DEIXONNE CARINE	Adjoint technique PP 2ème classe	F	Trouillas
22	ATO BRUNO	Agent de Maitrise Principal	M	Vernet les Bains
23	BALLANEDA XAVIER	Agent de Maitrise	M	SYDETOM 66
24	MERLAT CYRIL	Adjoint technique PP 2ème classe	M	Canet en Roussillon

25	SCHNEIDER GALY NANCY	Adjoint Administratif PP 1ère cl	F	SYDETOM 66
26	SANCHEZ FREDERIC	Adjoint Animation ppal 2ème cl	M	Corneilla la Rivière
27	PORTA JORDI	Adjoint Technique	M	Vinça
28	SANCHEZ CASTELLO MARYLINE	Agent de Maitrise Principal	F	Banyuls sur Mer
29	TRONI FLORIAN	Adjoint Technique PP 2ème cl	M	Pollestres
30	ORTEGA MIGUEL	Agent de Maitrise Principal	M	CC Sud Roussillon

PIECES JOINTES : …30.. Candidatures Individuelles.
Nombre total de FEMMES : …17..
Nombre total d'HOMMES : …13..

Fait à PERPIGNAN
Le 20 octobre 2026

Le Délégué de Liste : ROMERA Jean-Luc

Le Délégué suppléant : BADELL Guillaume

Pour le syndicat FO des Territoriaux 66

Le Secrétaire Général

Eric MARIN

FO la force syndicale
Services Publics et de Santé

Élections professionnelles
Fonction publique territoriale

CAP C
Commission Administrative Paritaire

Je vote



Du 03 au 10 décembre 2026

Avec FO, défendre les agents de catégorie C

Les agents de catégorie C sont indispensables au fonctionnement quotidien du service public territorial.

Dans les communes, intercommunalités, CCAS, CIAS, établissements publics, services techniques, écoles, crèches, EHPAD, services administratifs, sociaux, culturels ou sportifs, ils assurent des missions essentielles au plus près de la population.

Pourtant, ils sont trop souvent confrontés au manque de reconnaissance, aux bas salaires, aux sous-effectifs, à la pénibilité, aux horaires contraints et aux réorganisations permanentes.

FO revendique :

L'augmentation du point d'indice et des salaires

Une vraie reconnaissance des métiers *de catégorie C*

Des avancements de grade *transparents et accessibles*

La défense du déroulement de carrière

La lutte contre la précarité *et les temps non complets subis*

La prise en compte de la pénibilité *et de l'usure professionnelle*

Le respect des droits statutaires

Des effectifs suffisants *pour assurer un service public de qualité*



Au sein de la CAP composée de représentants du personnel, FO est là pour défendre vos droits !

FO



Défendre chaque agent individuellement

Intervenir sur les refus de titularisation, les procédures disciplinaires et les autres décisions individuelles relevant de la CAP

Faire respecter l'égalité de traitement

Combattre l'arbitraire et le favoritisme

Faire appliquer les règles statutaires

FO ne dépend ni des employeurs, ni des partis politiques.

Notre priorité est claire : défendre les agents, leurs droits, leurs carrières, leurs conditions de travail et leur pouvoir d'achat.

Pour une représentation indépendante, solide et efficace, le 10 décembre 2026…



Je vote FO